



Paris, le 20 MARS 2019

Monsieur le Premier ministre,

Dans le contexte actuel de négociation pour la future programmation budgétaire européenne 2021/2027, l'AMF s'inquiète fortement de la baisse des subventions dédiées à la politique de cohésion et à la politique agricole commune.

En effet, notre organisation agit quotidiennement pour que les maires et les présidents d'intercommunalité puissent exercer le plus librement possible leurs compétences au service de l'intérêt commun européen. Aussi, afin de reconnaître le rôle des communes et de leurs intercommunalités comme des opérateurs de proximité des politiques publiques européennes, il est crucial de préserver leurs moyens.

La question de la proximité est en outre primordiale dans la mise en œuvre des politiques initiées par l'UE. Cette proximité doit se traduire quelle que soit la typologie du territoire. Il est donc important que l'Union européenne puisse continuer d'investir dans toutes ses régions. Cette proximité doit également se traduire par un accompagnement européen concret, au plus proche des territoires. Ainsi, la sortie du FEADER des fonds de cohésion et son éventuelle diminution de 100 milliards à 78,8 milliards d'euros, interrogent l'AMF sur la place qu'occuperont les territoires ruraux dans la future programmation. Dans ce cadre, l'AMF défend donc un second pilier de la PAC fort et ambitieux.

En tant que premier bénéficiaire européen de la politique agricole commune, et compte tenu de la renationalisation envisagée par la Commission européenne, il s'agit alors pour les autorités françaises de se saisir de cette opportunité pour renforcer les politiques d'accompagnements ciblées sur les territoires ruraux.

Monsieur Edouard PHILIPPE  
Premier ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS SP 07

L'AMF tient donc à réaffirmer ici son attachement à la politique agricole commune et à son second pilier dédié au développement rural. En effet, dans les propositions actuelles, il est très peu fait mention des territoires ruraux qui font pourtant la diversité et la richesse de notre Europe. Une attention particulière doit leur être accordée.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la contribution de l'AMF aux réflexions en cours sur l'avenir de la politique agricole commune et à la déclinaison nationale qui doit en être faite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

  
André LAIGNEL  
1<sup>er</sup> Vice-président délégué

  
François BAROIN  
Président

Copies à : Didier GUILLAUME, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Nathalie LOISEAU, Ministre chargée des Affaires européennes